

Faites votre déclaration d'impôt pour obtenir un remboursement

Vous pourriez avoir droit à un remboursement d'impôt de plusieurs milliers de dollars si vous faites une demande de crédit d'impôt fédéral sur les revenus perçus (EITC) ou de crédit d'impôt pour enfants à charge (CTC).

Comment savoir si vous y avez droit :

- 1 Vérifiez si vous remplissez les conditions**
Consultez le montant que vous pourriez recevoir sur le portail TaxOutreach.org/TaxCredits.
- 2 Obtenez une assistance GRATUITE en matière fiscale**
Visitez la page GetYourRefund.org ou appelez le numéro 800-906-9887, même si vous ne présentez pas de déclaration d'impôt.
- 3 Présentez votre déclaration d'impôt**
Obtenez une aide gratuite pour faire votre déclaration de revenus avant le 15 avril 2024.

Documents à présenter lors d'une consultation fiscale :

- Une pièce d'identité valide avec photo
- Votre carte de sécurité sociale, la lettre de vérification du numéro de sécurité sociale (ou ITIN) pour chaque personne figurant sur votre déclaration de revenus
- Formulaires W-2 ou 1099
- Formulaire 1095-A
- Toute notification envoyée par l'IRS
- Vos déclarations d'impôt 2021 et 2022, si applicable
- Votre PIN de protection d'identité (IP PIN), si vous en avez un



Pour plus d'information, visitez la page TaxOutreach.org/TaxCredits ou appelez l'IRS au numéro 1-800-829-1040





Conditions d'octroi du crédit d'impôt fédéral sur les revenus perçus (EITC) ou du crédit d'impôt pour enfants à charge (CTC) :

Si vous n'avez pas d'enfants, vous pouvez bénéficier d'un EITC pouvant aller jusqu'à 600 USD, si :

Critère d'âge :

Vous aviez entre 25 et 64 ans au 31 décembre 2023.

Revenus de l'année 2023 :

Vous avez gagné moins de 17 640 USD (ou 24 210 USD en étant marié)

Si vous n'avez pas la nationalité américaine, vous pouvez quand même bénéficier de l'EITC si :

- ▶ **EITC** : Vous, votre conjoint et tout enfant à votre charge avez un numéro de sécurité sociale (SSN) valide.
- ▶ **CTC** : Tout enfant à votre charge a un numéro de sécurité sociale (SSN). Vous et votre conjoint devez avoir un SSN ou un numéro d'identification individuel de contribuable (ITIN).

Suis-je admissible ?

Lorsque vous faites votre déclaration d'impôt, vous pourriez payer moins d'impôt et même obtenir un remboursement grâce aux crédits d'impôt EITC (Earned Income Tax Credit) et CTC (Child Tax Credit). Si vous avez travaillé et perçu des revenus en 2023, vous avez peut-être droit à ces crédits d'impôt.

Prestations publiques :

- Le fait de demander ces crédits d'impôt ne modifiera pas votre admissibilité aux prestations sociales fédérales telles que SNAP (bons alimentaires), SSI, Medicaid, aides en espèces ou logement social.
- Si vous conservez votre remboursement d'impôt, il ne sera pas pris en compte pour le calcul des plafonds d'actifs ou de ressources donnant droit aux programmes de prestations financés par le gouvernement fédéral, au cours des 12 mois qui suivent le remboursement.

Si vous avez des enfants, vous pouvez bénéficier de l'EITC et du CTC dans les cas suivants :

Résidence :

- ▶ Vos enfants doivent avoir habité avec vous plus de la moitié de l'année 2023.

Âge - Vos enfants doivent être âgés de :

- ▶ **EITC** : Moins de 18 ans au 31 décembre 2023 (pour les enfants étudiants à temps plein, moins de 24 ans ; et pour ceux souffrant d'un handicap permanent et total, aucune limite d'âge).
- ▶ **CTC** : Moins de 16 ans au 31 décembre 2023.

Revenus perçus en 2023 :

- ▶ **Pour le CTC fédéral**, si vous avez gagné plus de 2 500 USD, vous pouvez prétendre à un crédit allant jusqu'à 2 000 USD par enfant.
- ▶ **Pour l'EITC fédéral**, vos revenus doivent être inférieurs aux limites suivantes :

Nombre d'enfants	Travailleurs célibataires dont le revenu est inférieur à :	Travailleurs mariés dont le revenu est inférieur à :	EITC pouvant aller jusqu'à :
1 enfant	46 560 USD	53 120 USD	3 995 USD
2 enfants	52 918 USD	59 478 USD	6 604 USD
3 enfants ou plus	56 838 USD	63 398 USD	7 430 USD

Il n'est peut-être pas trop tard pour demander les crédits d'impôt correspondant à 2021 !

En raison de la pandémie, la période d'admissibilité à ces deux types de crédit EITC et le CTC a été prolongée et un plus grand nombre de personnes peuvent en bénéficier. Même si la période a pris fin, si vous aviez droit à l'EITC et/ou au CTC 2021 (tels que prorogés), ou à l'une des trois aides fédérales (chèques de soutien) et que vous n'en avez pas fait la demande, il est encore temps ! Visitez le portail [TaxOutreach.org/expanded](https://www.irs.gov/expand) pour en savoir plus.